



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-34(02)

Protection de l'intégrité et des supports non inscriptibles

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-34(02) – Protection de l'intégrité et des supports non inscriptibles (-E-)

Énoncés :

Protéger l'intégrité de l'information avant son enregistrement dans les supports non inscriptibles et contrôler ces supports après l'enregistrement de l'information.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les mécanismes de protection préviennent la substitution de supports dans les systèmes d'information ou empêchent la reprogrammation de supports non inscriptibles programmables avant leur installation dans les systèmes. Les mécanismes de protection comprennent, par exemple, une combinaison de prévention, de détection et de mesures d'intervention.